

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Patrick Lachance, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 1^{er} octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

- avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et heures mentionnés plus bas.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

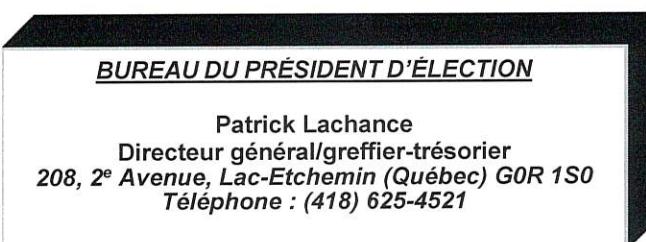
Adresse : 208, 2^e Avenue Lac-Etchemin

Jours et heures : 14 octobre de 17 h à 20 h

15 octobre de 13 h 30 à 16 h 30

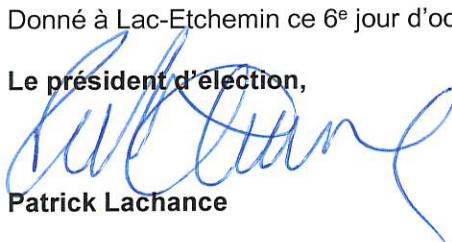
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

4. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :



Donné à Lac-Etchemin ce 6^e jour d'octobre 2025.

Le président d'élection,

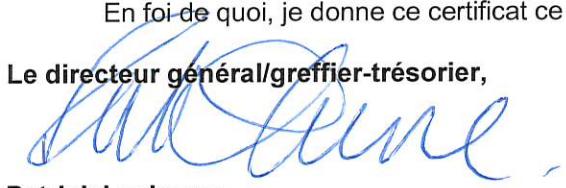

Patrick Lachance

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussigné, Patrick Lachance, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et l'avoir affiché dans le hall de l'Édifice municipal le 6 octobre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour d'octobre 2025.

Le directeur général/greffier-trésorier,


Patrick Lachance